



Entreprise de – de 11 salariés DU 30 DECEMBRE AU 13 JANVIER 2017, ELECTION TPE



JE VOTE CGT



Les salariés et les apprentis des très petites entreprises vont élire leurs représentants syndicaux. Vos élus CGT porteront Vos revendications pour conquérir de nouveaux droits.

Les Très Petites Entreprises ne sont pas uniquement du secteur de **l'artisanat et le petit commerce**. Elles sont aussi nombreuses dans le **secteur associatif, dans les professions libérales et les emplois de services à la personne**.

Salarié-e-s des TPE, défendez vos droits ! La loi travail baptisée loi **El Khomri** est défendue par le gouvernement, le MEDEF, une partie de la presse et des syndicats réformistes. Cette loi présentée comme incitative à la création d'emploi n'est ni plus ni moins qu'une loi de régressions sociales. Elle cache un arsenal visant à enlever aux salariés la possibilité de se défendre dans l'entreprise. **A terme**, ils veulent un code du travail protégeant les seuls intérêts patronaux.

**Tu es salarié d'une Très Petite Entreprise,
ou une personne de ton entourage est concernée par cette élection ?**

Gagner une forte représentativité CGT à ces élections sera essentiel dans les négociations à venir, pour les accords de branche, pour défendre vos droits et en conquérir de nouveaux.

LES ENJEUX DES ELECTIONS TPE :

-  **Élire vos représentants CGT** dans les commissions paritaires régionales (CPRI)
-  **Désigner les juges prud'homaux du collège salarié** (C'est là que se règlent les conflits entre les employeurs et les salariés (licenciement abusif, harcèlement...)).
-  **Désigner les organisations syndicales** qui vont vous représenter pour négocier vos droits et conventions.



VOTER CGT !

C'EST PORTER ENSEMBLE, HAUT ET FORT, NOS REVENDICATIONS.

- Des salaires revalorisés à partir d'un SMIC à 1 800€ brut
- Un 13ème mois pour tous
- Un droit d'accès à la formation
- Des droits sociaux identiques aux grandes entreprises (Santé, prévoyance, complémentaire, activités sociales et culturelles)
- Reconnaissance du travail et respect de la dignité au travail
- Paiement de toutes les heures supplémentaires
- Lutte contre la multiplication des CDD
- Gagner au plan économique, une autre approche de la fiscalité des petites entreprises, un meilleur accès au financement bancaire, une autre relation à la sous-traitance
- Gagner les 32h hebdomadaires pour travailler moins, mieux et plus nombreux, c'est possible et nécessaire pour vous salariés des TPE également.

Salariés des TPE, ou de grandes entreprises, tous les mêmes droits !

Mobilisez-vous avec la CGT pour des droits nouveaux...

C'est possible avec une autre répartition des richesses créées par le travail

Le vote se fera par voie postale ou électronique

Vous pouvez voter depuis chez vous avec une enveloppe, un ordinateur ou demander conseil et aide auprès d'un militant d'union locale la plus proche.

En Aveyron, la CGT est la première organisation syndicale, elle accueille et conseille dans **ses 6 unions locales** tous les salariés de quelques entreprises que ce soit et cela plusieurs fois par semaine.

Contactez-nous !

RODEZ /ONET	MILLAU	ST AFFRIQUE
19, route de Séverac 12850 ONET LE CHÂTEAU	48, Quai Sully Chalties 12100 MILLAU	5, rue de la République 12400 SAINT AFFRIQUE
Tel/ 05 65 62 82 93	Tél : 09 65 37 47 24	Tél : 06 66 91 03 71
DECAZEVILLE	VILLEFRANCHE	CAPDENAC
78, Esplanade J Jaurès 12300 DECAZEVILLE	26, rue Montlauzeur 12200 VILLEFRANCHE DE R	2, rue Victor Hugo 12700 CAPDENAC GARE
Tél : 05 65 43 13 72	Tél : 05 65 45 48 51	Tél : 05 65 64 85 87

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.